

GROLLEAU

Assemblée Générale Extraordinaire du 13 décembre 2023 à 10 heures 30

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

(décret n°2010-684 du 23 juin 2010)

Nombre d'actions composant le capital social de la société :

2 842 105

Nombre d'actions ayant droit de vote :

2 842 105

Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée :

12

Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée :

4 114 748

N° de la résolution	Type	Total des voix exprimées	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital représentée par les voix exprimées	Pour		Contre		Résultat du vote	Abstention Nombre de voix
					Nombre de voix	en %	Nombre de voix	en %		
1	AGE	4 114 748	2 198 381	77,35% du capital	4 114 748	100,0000	0	0	Adoptée	0
2	AGE	4 114 748	2 198 381	77,35% du capital	4 114 748	100,0000	0	0	Adoptée	0
3	AGE	4 114 748	2 198 381	77,35% du capital	4 114 748	100,0000	0	0	Adoptée	0